

Motion au CA du lycée Hanzelet (11 février 2010)
Présentée par les élus FSU et SNETAA

Les élus FSU et SNETAA au conseil d'administration du lycée Hanzelet de Pont à Mousson contestent le volume des dotations horaires globalisées 2010 attribuées à notre établissement et les caractéristiques de leur répartition entre postes définitifs et compléments de service imposés par la réforme des lycées et du baccalauréat professionnel.

La réforme du lycée est la porte ouverte à la casse de l'éducation nationale. Cette réforme sonne le glas des modules, des seuils de dédoublements en enseignement général, du travail en groupes réduits, de l'aide individualisée... Plus aucune règle. Elle instaure des inégalités entre disciplines, entre lycées...

- Alors que l'on déplore le manque d'esprit scientifique des élèves, la réforme du lycée prévoit la diminution de l'horaire en Sciences Physiques.
- Quel mépris pour les élèves et leurs familles de laisser croire qu'en supprimant la distinction entre LV1 et LV2 et en enseignant les langues par groupes de compétences ils maîtriseront, comme par magie, deux langues vivantes au minimum.
- Quelle honte de laisser croire aux élèves et à leurs parents qu'ils pourront grâce à des stages de remise à niveau pendant les vacances éviter les redoublements et les échecs.
- Quelle honte de laisser croire aux élèves et à leurs parents que le saupoudrage des enseignements d'exploration (1h30 par enseignement et sans aucun contenu précis et suffisamment définis) va les aider dans leur choix de formations.
- En réduisant les horaires des disciplines technologiques, le Ministre casse un outil qui a permis une démocratisation de l'accès au baccalauréat et à nombre de jeunes d'atteindre de hauts niveaux de qualifications
- Que dire de l'accompagnement personnalisé? Quels sont les moyens octroyés pour le mener à bien? Deux heures professeur pour des classes de 30 élèves et plus. Peut-on parler de travail personnalisé avec les élèves ?

En ce qui concerne la réforme du baccalauréat professionnel, elle se traduit par une dégradation de l'offre éducative et des conditions d'études des élèves.

Comme le montre :

- La suspension en 2009 puis la suppression en 2010 du CAP CSI.
- La non ouverture du CAP PRO ELEC

- La non ouverture de la mention complémentaire oléo hydro pneumatique.

Il n'y a plus aucun CAP industriel sur le bassin de Pont à Mousson.

Que va-t-il advenir des élèves qui ne pourront pas suivre un bac professionnel et pour lesquels la filière CAP était plus adaptée? Nous savons que ce public, peu mobile, ne se déplacera pas sur Nancy ou sur Pompey pour suivre une formation.

Une réduction aussi drastique des offres de formation à des seules fins économiques est-elle digne d'un pays moderne qui voit son chômage exploser en particulier dans notre région déjà terriblement touchée par la crise ?

Attachés à la réussite de tous les jeunes, les élus FSU et SNETAA au conseil d'administration du lycée Hanzelet exigent une autre dotation à la hauteur des besoins des élèves que nous accueillons, tant au lycée général, que dans les filières technologiques et dans la section d'enseignement professionnel, afin que notre établissement puisse jouer pleinement son rôle de formation.